

VD_OMNI AC.2025.0258 vom 15. Oktober 2025

VD Tribunal cantonal, 2025-10-15, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_AC.2025.0258

FR: VD_OMNI AC.2025.0258 du 15 octobre 2025

IT: VD_OMNI AC.2025.0258 del 15 ottobre 2025

Regeste

A. _____/Municipalité de Lucens, B. _____, C. _____ | La société recourante, qui n'a pas formé opposition durant l'enquête publique (demande de permis de construire), n'a pas la qualité pour recourir. Irrecevabilité du recours.

Erwägungen

E. 1

La CDAP examine d'office la recevabilité des recours qui lui sont soumis (art. 6 al. 1 de la loi sur la procédure administrative [LPA-VD; BLV 173.36]). Selon l'art. 75 al. 1 LPA-VD, applicable par renvoi de l'art. 99 LPA-VD aux recours de droit administratif, la qualité pour former recours est reconnue à toute personne physique ou morale ayant pris part à la procédure devant l'autorité précédente, ou ayant été privée de la possibilité de le faire, qui est atteinte par la décision attaquée et qui dispose d'un intérêt digne de protection à ce qu'elle soit annulée ou modifiée. Dans le cadre d'une demande de permis de construire fondée sur les art. 103 ss de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC; BLV 700.11), cela signifie qu'il faut avoir déposé une opposition durant l'enquête publique (CDAP AC.2025.0117 du 17 juin 2025 consid. 1a et la référence). Or, dans ce cas précis, la recourante n'a pas formé opposition durant l'enquête publique et n'indique aucun motif en raison duquel elle aurait été empêchée de le faire. Elle n'a donc pas la qualité pour recourir.

E. 2

L'irrecevabilité du recours étant manifeste, l'affaire peut être liquidée selon la procédure simplifiée de l'art. 82 LPA-VD, sans autre mesure d'instruction. Un émolument judiciaire est mis à la charge de la recourante, qui succombe (art. 49 LPA-VD). Les autres parties n'ayant pas été invitées à déposer une réponse au recours, il n'y a pas lieu d'allouer des dépens (art. 55 LPA-VD).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.